



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Volet 2 : MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS TRANSVERSALES

Principe 1 : Mutualisation des moyens

Référence
au document cadre
Principes, Axes, Objectifs, Mesures

Mise en œuvre Principe 2
(objectifs 1-2-3-4)

Décomposition :

Mesure 1-1 : Partage de services entre intercommunalité et communes

Mesure 1-2 : Généralisation des groupements de commande

Mesure 1-3 : Création d'un pool de matériel mutualisé

Mesure 1-4 : Harmonisation des pratiques de gestion dans les équipements publics

Mesure 1-5 : Mise en place d'un plan de formation mutualisé des agents publics

Historique et enjeux identifiés :

Dans le cadre de l'adoption du document cadre de son agenda 21, et sur la base de l'évaluation effectuée du PDDR, dans un souci d'amélioration continue les élus ont retenus deux grands principes fondateurs destinés à répondre aux enjeux de réussite de leur agenda 21 :

Principe 1 : METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIÈRE DE PROTECTION ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Principe 2 : ACTIVER LES LEVIERS GARANTS DE LA CONCRETISATION DU PROJET : Communication, Concertation, Partenariats, Gestion des ressources

Dans le cadre de son programme opérationnel 2009 la CCR a retenu 6 principes transversaux à l'ensemble des dossiers, destinés à décliner la mise en œuvre de ces deux principes fondateurs.

Le bureau exécutif a privilégié les caractéristiques suivantes, communes aux 6 principes retenus:

- impact sur une compétence existante
- mesure de bon sens se traduisant par un changement rapide et lisible auprès de la population et des élus du territoire
- un coût limité nécessitant une forte volonté politique de changement et une forte mobilisation en terme d'animation.

La mutualisation des moyens est une réponse apportée aux exigences nationales et internationales de développement durable et un levier opérationnel de mise en œuvre d'un agenda 21.

➤ elle est également une réponse apportée aux exigences locales:

- faiblesse des ressources financières de la CCR (potentiel fiscal inférieur de moitié à la moyenne départementale)
- aux caractéristiques du territoire Réalmontais (faible dimension, nombreuses petites communes) et à son positionnement géographique (bassin de vie rural attractif entouré de grandes agglomérations)

➤ Elle est enfin un formidable vecteur de cohérence et de communication interne entre les 14 communes du territoire à partir des notions de "faire ensemble" et de "pratiques partagées".



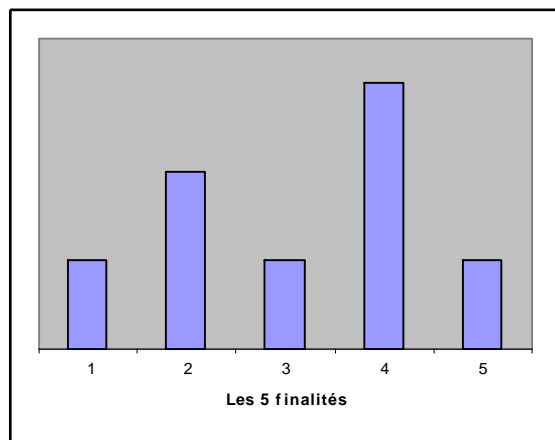
Programme opérationnel 2009/ 2011

Volet 2 : MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS TRANSVERSALES

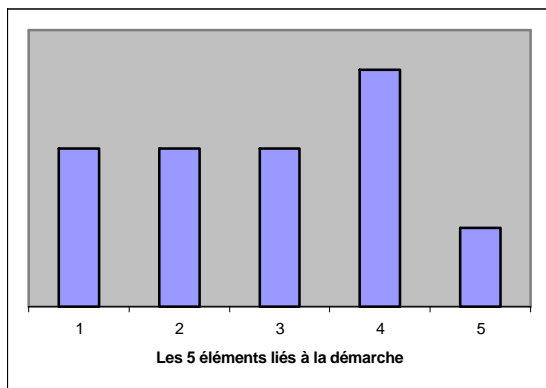
principe 1: Mutualisation des moyens

Analyse et évaluation : Cadre de référence national :

Les 5 finalités de l'agenda 21



Les 5 éléments liés à la démarche



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Mutualisation d'achats responsables (lien entre groupements de commande et action collective éco responsabilité du territoire)
La préservation de la biodiversité et la gestion des milieux et des ressources	Economies matérielles d'où réduction de la pression sur les ressources naturelles Regroupement des deux équipements structurants sur le même site (consommation d'espace : choix de ne pas réaliser deux zones d'activité nouvelles mais de réhabiliter et étendre une zone existante)
L'épanouissement de tous les êtres humains et l'accès aux biens collectifs	Achats mutualisé permettant d'améliorer les services et de rayonner sur tout le territoire Intégration de la clause d'insertion sociale dans les marchés passés en groupement de commande
La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations	Solidarité entre les communes Encouragement à la vie associative Promotion des décisions collectives Renforcement de la coopération intercommunale
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Réflexion sur l'intégration de la clause d'insertion sociale dans les marchés relatifs à la maison du réalmontais et dans les groupements de commande du territoire Développement des filières courtes

<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Stratégie d'amélioration continue	Programme structuré dans le temps
Participation des acteurs	Communes parties prenantes de l'Agenda 21 (délibérations concordantes d'engagement)
Organisation du pilotage	Groupe technique avec les secrétaires et le personnel technique des mairies Groupe de travail transversal d'élus
Transversalité des approches	Diagnostic multisectoriel (interventions d'ordre administratif, technique, évènementiel, ...)
Evaluation partagée	Démarche participative avec les communes (réunion de secrétaires de mairies)

Analyse et évaluation : Cadre de référence local :

Impact et transversalité du principe sur l'ensemble des 10 projets

Les 10 projets du programme opérationnel 2009-2011	Impact principe 1 mutualisation des moyens			
	absent	engagé	notable	exemplaire
Construction d'un Centre de Ressources Intercommunal	■			
Création d'une zone d'activité économique	■			
Modernisation du pôle commercial artisanal et de services	■			
Production d'énergie renouvelable	■			
Création d'une médiathèque intercommunale	■			
Animation et promotion économique	■			
Soutien aux filières agricoles et agro alimentaires	■			
Développement des randonnées d'intérêt communautaire	■			
Amélioration de la place des personnes âgées et handicapées	■			
Expérimentation d'une offre d'accueil de qualité de la petite enfance	■			
Synthèse	absent ou pris en compte		notable à exemplaire	
	20%		80%	



Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 1 : Mutualisation des moyens

Mesure 1 : Partage de services entre intercommunalité et communes

Description de la mesure :

Expérimentation de la passation d'une convention de partage de services entre la CCR et la ville centre avant sa généralisation à d'autres communes. Cette dernière porte sur les services suivants :

Domaine	Réalmon pour CCR	CCR pour Réalmon
Matériel mutualisé	Secrétariat - Planning - Assistance montage Chargement - déchargement	Secrétariat - Planning
Bâtiments	Entretien crèche - OTI - CCR - garages Mise à disposition personnel pour collecte	
Ordures ménagères	Prestations diverses : élagage, socles, encombrants, déplacement conteneurs... Entretien ancienne décharge AI Gouty Gestion CET de classe III de Rauchou	Mise à disposition de personnel pour travaux divers
Voirie	Prestations diverses	Maîtrise d'œuvre
Administration générale		Assistance conduite projets et marchés publics

Une première estimation fait apparaître une balance prévisionnelle déficitaire de l'ordre de 9000 € par an à la charge de la CCR, prévision à actualiser chaque année.

Dans le cadre de la conférence des intercommunalités du bassin de vie, au-delà des partenariats déjà existants, engagement d'une réflexion sur la mutualisation possible des moyens entre les intercommunalités et avec le Pays de l'Albigeois et des Bastides.

Résultat attendu :

- Economies
- Meilleur service à la population
- Renforcement de l'appartenance à une communauté d'intérêts.

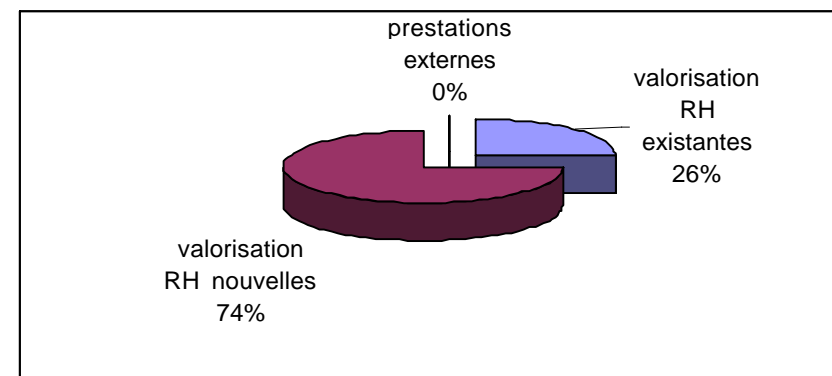
Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Jean-Luc CANTALOUBE
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Thierry CAMPEGGI

Coût total :	36 252 €
Fonctionnement : 76 %	27 673 €
Investissement : 24 %	8 579 €

Calendrier de mise en œuvre :			
	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			
Crédits de paiement	11 860 €	12 533 €	11 859 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services, Directeur des services techniques	9 252 €
Ressources humaines à créer : Partage de service avec les communes	27 000 €
Prestations externes :	
Coût total	36 252 €
- Financement total mobilisé	
= Cout net de la mesure	36 252 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Réunions de travail avec les maires et les services municipaux
- Réunion de secrétaires de mairie (au minimum 2 fois par an)
- Une réunion annuelle d'évaluation du dispositif

Partenariats mobilisés :

Centre de gestion du Tarn
CNFPT

Organisation de l'information et de la concertation :

- Rapport d'activité des services
- Intranet
- Extranet

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Effectivité du dispositif au regard des conditions de la convention
- Effectivité de la mobilisation (nombre de réunions et participation)

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	11 860 €	12 533 €	11 859 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs :

A bâtir dans le cadre :

- de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

- lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 1 : Mutualisation des moyens

Mesure 2 : Généralisation des groupements de commande

Description de la mesure :

Au titre de sa compétence voirie la CCR assure la gestion technique de 322 Kms de voirie, dans le cadre d'un groupement de commande avec les communes (130 km) et avec la voirie d'intérêt communautaire du territoire, (192 km).

Par ailleurs dans le cadre de la réorganisation du service de portage à domicile assuré en partenariat avec l'ADMR de Réalmont, la CCR a encadré par un cahier des charges unifié les conditions de confection et de livraison des repas aux structures petites enfance dont elle à la charge, cahier des charges repris par les gestionnaires associatifs de centres de loisirs. La CCR souhaite, au titre de son engagement dans un agenda 21, pouvoir généraliser dans ce cadre contractuel l'utilisation de produits issus du terroir (lien avec les filières courtes).

La CCR souhaite désormais généraliser de façon pragmatique ces pratiques de groupements de commande :

- en ciblant les acquisitions à faible valeur ajoutée (ex papeterie) ou à forte valeur ajoutée (ex l'informatique)
- en travaillant dans un premier temps à l'échelle des communes
- en travaillant dans un second temps à l'échelle des intercommunalités du bassin de vie

Afin de prendre en compte son engagement dans un agenda 21 elle souhaite :

- étudier la possibilité d'intégrer dans ces marchés mutualisés une clause d'insertion sociale (étude d'opportunité et de besoins avec l'ensemble des communes)
- étudier la possibilité d'étendre la part des produits locaux dans la confection et la distribution des repas fournis à l'ensemble des enfants du territoire, actuellement faible.

Résultat attendu :

- Economies
- Meilleur service à la population
- Renforcement de l'appartenance à une communauté d'intérêts

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Jean Luc CANTALOUBE
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Thierry CAMPEGGI

Coût total : 673 €

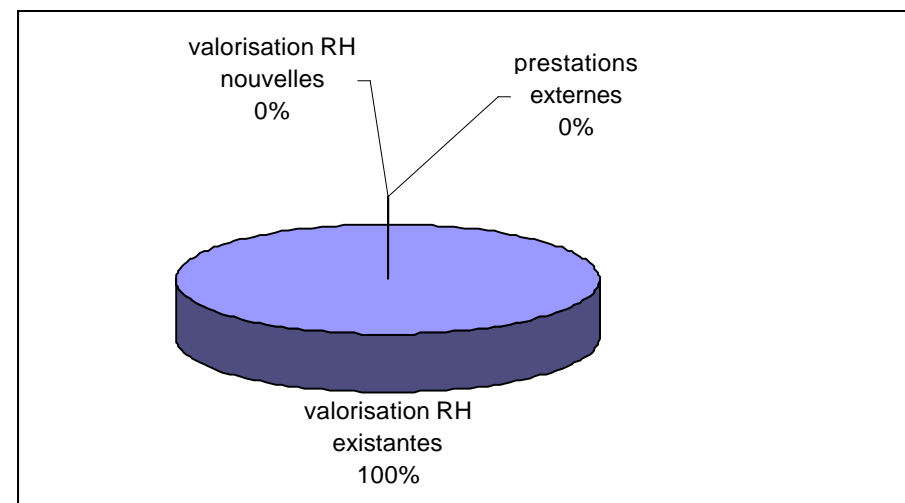
Fonctionnement : 673 €
100 %

Investissement :

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu		X	
Achèvement			
Crédits de paiement		404 €	269 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services,	673 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes :	
Coût total	673 €
- Financement total mobilisé	
= Coût net de la mesure	673 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Réunions de travail avec les maires et les services municipaux
- Réunion de secrétaires de mairie (au minimum 2 fois par an)
- Une réunion annuelle d'évaluation du dispositif

Partenariats mobilisés :

- Association des maires du Tarn
- Réseau des techniciens des intercommunalités du Tarn
- Syndicat professionnel des directeurs généraux de services

Organisation de l'information et de la concertation :

- Intranet
- Extranet

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Effectivité de la mobilisation (nombre de réunions et participation)
- Nombre de marché mutualisés
- Montant total des achats

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif		404 €	269 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs

- bilan mobilisation /économies réalisées

A bâtir dans le cadre :

- de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

- lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population



Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 1: Mutualisation des moyens

Mesure 3 : Création d'un pool de matériel mutualisé

Description de la mesure :

Il s'agit de mutualiser sur le territoire du matériel d'animation événementielle entre les communes et les associations.

La Communauté de Communes du Réalmontais acquiert du nouveau matériel qui est susceptible d'être utilisé par plusieurs structures et le met en commun avec le matériel existant des communes.

Le pool de matériel actuel est le suivant :

1 coffret électrique	100 barrières de sécurité
94 grilles d'exposition	1 podium de 40,3 m ²
Matériel de sonorisation	1 podium de 50 m ² couvert
Vidéo projecteur + écran	1 scène mobile roulante
panneaux de signalisation	256 barrières de sécurité
1 chapiteau 5 X 8 mètres	310 chaises
2 chapiteaux 5 X 12 mètres	113 tables 127 bancs
1 abri-tonnelle 3 X 4,5 mètres	

Ce pool a vocation à évoluer en fonction des besoins dans le cadre d'un plan pluriannuel.

La ville de Réalmont (services techniques), à travers une convention de partage de services, fait la remise du matériel. Une mutualisation des matériels est également assurée entre les intercommunalités du Pays de l'Albigeois et des Bastides.

Résultat attendu :

Economies d'investissement pour les communes et les associations

Renforcement de l'appartenance à une communauté d'intérêts

Développement du partenariat entre les acteurs locaux associatifs et institutionnels (Office de tourisme du réalmontais, Réalités Réalmontaises, ORAC et toutes les autres associations)

Réponse aux besoins locaux en matière d'animations et d'activités portées par les communes et les associations

Aide à la vie associative et sa professionnalisation

Soutien aux manifestations culturelles, sportives, de promotion du territoire (Ré'al Croche, Fête des Plantes vivaces, Foire de matériel agricole...), en faveur de l'enfance et de la jeunesse...

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Jean-Luc CANTALOUBE
Maitre d'œuvre : CCR et ville de Réalmont	Référent technicien : Jean-Louis ROBERT

Coût total : 1 622 €

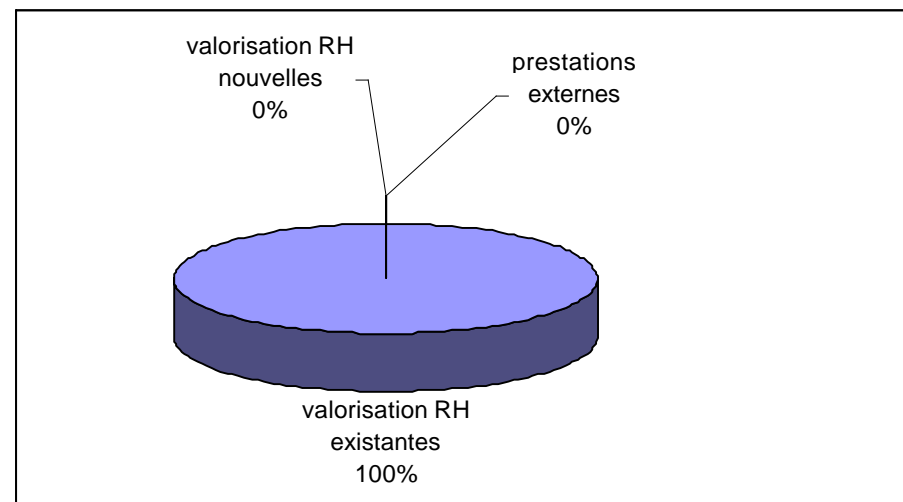
Fonctionnement :

Investissement 1 622 €
100 %

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
achèvement			X
Crédits de paiement	405 €	405 €	812 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Chargée de mission culture enfance et jeunesse	1 622 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes :	
Coût total	1 622 €
- Financement total mobilisé	
= Coût net de la mesure	1 622 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

Toutes les associations du territoire (120 environ)

Communes de la Communauté de Communes du Réalmontais (14)

Agents techniques des communes ont été formés à l'installation du gros matériel (chapiteaux) : 1 référent par commune chargé du suivi du matériel prêté

Partenariats mobilisés :

Europe Programme européen Leader Plus

Région Midi Pyrénées (Fonds Régional d'Intervention)

Conseil Général du Tarn

Pays de l'Albigeois et des Bastides (Mise en place d'un réseau culturel en cours permettant notamment de mutualiser des ressources et moyens des associations culturelles du Pays)

Organisation de l'information et de la concertation :

Les associations organisatrices des plus importants événements ont été sollicitées pour connaître leurs besoins en matériel.

Toutes les associations du territoire ont été informées par un courrier et lors des réunions de préparation de la Fête du sport, de la culture et des loisirs

Communes informées lors de réunions.

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Fréquence d'utilisation de chaque matériel

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique : prévue et réalisé sur 3 ans)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	405 €	405 €	812 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs

- Type d'utilisateur pour chaque matériel
- Type d'utilisation pour chaque matériel
- Usure du matériel



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 1 : Mutualisation des moyens

Mesure 4 : Harmonisation des pratiques de gestion dans les équipements publics

Description de la mesure :

La mise en œuvre de cette mesure est directement liée aux préconisations du schéma de modernisation des équipements et de la radiographie des équipements publics réalisée par la CCR.

Elle concerne:

- la mise en place d'une gestion partagée des plannings des équipements sociaux (salle des fêtes), avec création d'une liste de diffusion interne
- l'harmonisation des pratiques sur les salles des fêtes : tarifs, échange d'information sur les règlements intérieurs
- la mutualisation des moyens de gestion : entre les associations gestionnaires de services intercommunaux (crèches, tourisme) : gestion et direction partagée, formation, paie, juridique...

Résultat attendu :

- Economies
- Meilleur service à la population
- Renforcement de l'appartenance à une communauté d'intérêts

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Françoise BARDOU
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Fabienne CAZAGOU

Coût total : 4 482 €

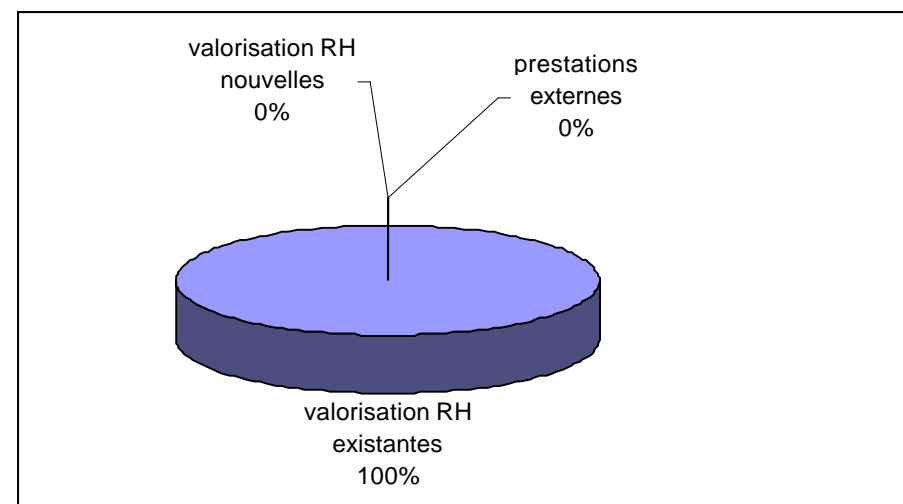
Fonctionnement : 4 482 €
100 %

Investissement :

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			
Crédits de paiement	704 €	973 €	2 805 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services, Secrétariat chargées de mission tourisme	4 482 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes :	
Coût total	4 482 €
- Financement total mobilisé	
= Coût net de la mesure	4 482 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Réunions dédiées selon les objectifs d'harmonisation :
réunions de travail avec les maires et les services municipaux et réunion de secrétaires de mairie (au minimum 2 fois par an)
réunion de travail avec les associations

-Une réunion annuelle d'évaluation du dispositif

Partenariats mobilisés :

- Association des maires du Tarn
- Réseau des techniciens des intercommunalités du Tarn
- Syndicat professionnel des directeurs généraux de services

Organisation de l'information et de la concertation :

- Intranet
- Extranet

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Effectivité de la mobilisation (nombre de réunion et participation)
- Nombre d'associations et de communes engagées

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	704 €	973 €	2 805 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs

- bilan mobilisation /économies réalisées

A bâtir dans le cadre :

- de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

- lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population



Agenda 21 du
Réalmontréalais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 1: Mutualisation des moyens

Mesure 5 : Mise en place d'un plan de formation mutualisé des agents publics

Description de la mesure :

Dans un secteur où il n'y a actuellement aucune pratique commune, la CCR souhaite

1- Réaliser une analyse commune des besoins de formation et la recherche d'économies d'échelle avec les territoires voisins afin d'aboutir à l'organisation de formations mieux ciblées sur les besoins du territoire

2- Engager concrètement une formation mutualisée en mobilisant l'ensemble du territoire (secteurs publics ou privés) sur un plan de formation citoyen ciblé sur les personnes en relation avec le public :

- "gestes de premiers secours"
- "défibrillateurs"
- "manipulation d'extincteurs".

Résultat attendu :

- Sauver des vies
- Formation continue des agents municipaux

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Henri GERAUD
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Fabienne CAZAGOU

Coût total : 3 264 €

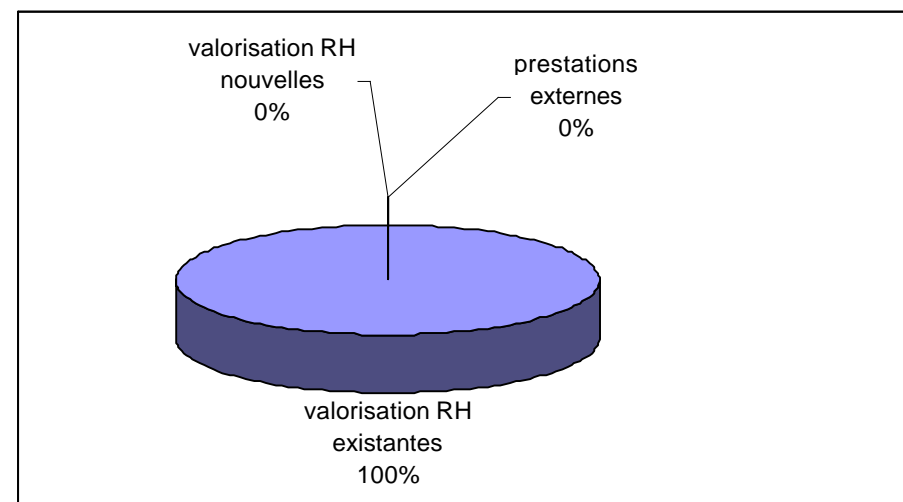
Fonctionnement : 3 264 €
100 %

Investissement :

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu		X	
Achèvement			
Crédits de paiement		1 430 €	1 834 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services, Secrétariat	3 264 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes :	
Cout total	3 264 €
- Financement total mobilisé	
= Cout net de la mesure	3 264 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Appel à candidature de toutes les institutions du territoire étant en relation avec un important public, sur la base du volontariat
- Analyse des besoins et programmation

Partenariats mobilisés :

- Croix rouge et/ou SDIS
- CNFPT

Organisation de l'information et de la concertation :

- Sous la forme d'un courrier, d'une insertion dans la presse et les bulletins municipaux, inscription en ligne
- Intranet
- Extranet

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- effectivité de la mobilisation (nombre de réunions et participation)
- nombre de personnes formées

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif		1 430 €	1 834 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs

A bâtir dans le cadre :

- de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

- lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population